

**Bruxelles, le 17 février 2025
(OR. en)**

5194/25

CO EUR-PREP 1

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Réunion du Conseil européen (20 et 21 mars 2025) – Projet d'ordre du jour annoté

Conformément à l'article 3, paragraphe 1, du règlement intérieur du Conseil européen, le président du Conseil européen, en coopération étroite avec le membre du Conseil européen représentant l'État membre qui exerce la présidence semestrielle du Conseil et la présidente de la Commission, soumet au Conseil des affaires générales un projet d'ordre du jour annoté.

Les délégations trouveront ci-joint le projet d'ordre du jour annoté qui est soumis par le président du Conseil européen et qui expose les principaux points que le Conseil européen devrait aborder au cours de la réunion visée en objet.

À la lumière du dernier débat que le Conseil des affaires générales tiendra dans les cinq jours qui précèdent la réunion du Conseil européen, le président du Conseil européen établira l'ordre du jour provisoire.

I. UKRAINE

Le Conseil européen se penchera sur la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, dans toutes ses dimensions, et sur le soutien que l'Union continue d'apporter à l'Ukraine et à sa population.

II. MOYEN-ORIENT

Le Conseil européen se penchera sur l'évolution récente de la situation au Moyen-Orient.

III. COMPETITIVITE

Dans le prolongement de ses conclusions d'avril 2024 et de la déclaration de Budapest sur le nouveau pacte pour la compétitivité européenne, à la lumière de la communication de la Commission du 29 janvier 2025 intitulée "Une boussole pour la compétitivité", et à l'appui de l'innovation, des investissements, de la convergence, de la croissance, de la connectivité et de la résilience économique, le Conseil européen s'emploiera en particulier:

- à demander que des efforts soient déployés à tous les niveaux, sans délai, afin de garantir un cadre réglementaire clair, simple et intelligent et d'obtenir rapidement des résultats en matière de réduction des charges administratives, réglementaires et de déclaration pour les entreprises, compte tenu de la communication de la Commission du 11 février 2025 sur la mise en œuvre et la simplification;
- à demander que tous les efforts soient intensifiés au niveau de l'UE et des États membres, afin de garantir la fourniture d'une énergie abondante, abordable et propre et de construire une véritable union de l'énergie, notamment en intégrant et en interconnectant pleinement le marché de l'énergie de l'UE;
- à réaffirmer qu'il est urgent de réaliser des progrès rapides et décisifs dans la mise en place d'une union de l'épargne et des investissements, en mettant particulièrement l'accent sur l'union des marchés des capitaux, afin de mobiliser l'épargne, de débloquer les investissements nécessaires et d'accélérer l'intégration financière, en vue de soutenir la compétitivité de l'UE;

- à fournir des contributions et des orientations en vue d'une stratégie horizontale de l'UE, attendue d'ici juin 2025, visant à exploiter pleinement le potentiel du marché unique;
- à appeler à faire avancer les travaux visant à garantir le renouveau industriel et la décarbonation de l'Europe et à assurer la croissance des technologies clés de demain, tout en accordant une attention particulière aux industries traditionnelles en transition;
- à encourager la poursuite des efforts visant à améliorer la création, le maintien et la reconnaissance des compétences dans l'ensemble de l'UE;
- à examiner les priorités pour le Semestre européen 2025; il sera en outre invité à approuver la recommandation concernant la politique économique de la zone euro.

IV. PROCHAIN CADRE FINANCIER PLURIANNUEL ET NOUVELLES RESSOURCES PROPRES

Le Conseil européen procédera à un premier échange de vues sur le prochain cadre financier pluriannuel et les nouvelles ressources propres.

V. MIGRATIONS

Le Conseil européen fera le point sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de ses conclusions sur les migrations.

VI. OCEANS

En amont de la prochaine conférence des Nations unies sur les océans, le Conseil européen abordera la question des océans dans ses différentes dimensions, notamment dans la perspective de l'initiative à venir de la Commission sur un pacte européen pour les océans.

VII. RELATIONS EXTÉRIEURES

En fonction de l'actualité, le Conseil européen pourrait se pencher sur des questions spécifiques de politique étrangère.
